

Etude commanditée par :



LES PORTS DE PLAISANCE EN FRANCE

État des lieux et recherche de solutions au manque de places

Etude réalisée par :



ACT-ouest

30 rue des Bas Sablons

35400 SAINT-MALO

Tél. 02 99 82 49 34 - Fax. 02 99 82 03 41

Internet : www.act-ouest.com

Mail. act-ouest@wanadoo.fr

I - CONTENU DE L'ÉTUDE

Plusieurs entrées :

- Base de donnée FFPP – inventaires régionaux
- Études et enquêtes FIN – plaisanciers et ports
- Exploitation fichiers Ministère de l'Équipement
- Pilotage AFIT – intégration schémas régions / départements

Résultats :

- Évaluations quantifiées flottes et capacités d'accueil
- Évaluation des manques actuels et à 5/10 ans
- Évaluation des possibilités / inventaire des projets
- Bilan par façade maritime

II - Les capacités d'accueil maritimes de la plaisance

ZONE	NOMBRE DE PORTS	PLACES DE PORTS	MOUILLAGES AOT + SAUVAGES	ENSEMBLE
NORD PICARDIE NORMANDIE	40	16.000	2.500	18.500
BRETAGNE	95	33.000	32.000	65.000
LITTORAL ATLANTIQUE	70	28.000	15.000	43.000
LANGUEDOC ROUSSILLON	35	22.000	6.000	28.000
PACA	110	57.000	2.500	59.500
CORSE	20	7.000	2.000	9.000
LITTORAL METROPOLE	370	163.000	60.000	223.000

Définition des ports : concessions plaisance ou zones portuaires affectées

III- La flotte de plaisance française

- **Flotte immatriculée** : achats neufs ou imports (depuis 1911).
- **Flotte active** : navigante ou présente dans ports, mouillages, sites de mise à l'eau.
- **Analyse de la "mortalité"** : par comparaison des répartitions de la flotte par tranche d'âge – fichier immatriculations / enquête FIN 10.000 plaisanciers 2000.
- **Taux de disparition** :
 - + **6 m** : très faibles pour bateaux de – 10 ans, augmentant ensuite vers 2 % par an de la flotte d'origine
 - **6 m** : un peu plus tôt – un peu plus élevés.

- **Flotte active estimée 2001 :**
Bateaux + 6 m : 70 % de la flotte immatriculée totale = 122.000 bateaux
Bateaux – 6 m : 50 % de la flotte immatriculée totale = 300.000 bateaux

- **Rythme des "disparitions" estimé pour l'avenir :**

Période 2001-2005	Période 2006-2010
15.000 bateaux + 6 m	18 à 20.000 bateaux + 6 m
50.000 bateaux – 6 m	56 à 58.000 bateaux – 6 m

IV - État et évolution prévisible de la flotte

	Flotte immatriculée 2001	Flotte active 2001
+ 6 M	174.000	122.000
- 6 M	593.000	300.000
ENSEMBLE	767.000	422.000

	PREVISIONS IMMATRICUL. 2001-2006	ESTIMATION DISPARITIONS	ÉVOLUTIONS	%
+ 6 M	30.000 A 38.000	15.000	+15.000 A +23.000	+12 % A +19 %
- 6 M	58.000 A 74.000	50.000	+8.000 A +24.000	+3 % A 8 %
ENSEMBLE	88.000 A 112.000	65.000	+23.000 A +47.000	+5 % A +11 %

La flotte active va augmenter très sensiblement sauf retournement économique ou blocages des capacités d'accueil.

V - l'occupation des ports et le manque de places situation 2001

- Places de ports **163.000** (littoral métropolitain)
- Places réservées au passage 17.000
- Places déclarées disponibles 4.600 Mais 3.000 hors ports saisonniers, soit 2 % des capacités
- Listes d'attente recensées **70.000**

Places manquantes en 2000
(évaluation des capitaineries) **54.000** Soit 33 % des capacités

ZONE	CAPACITES	PLACES MANQUANTES	% CAPACITE
NORD - PICARDIE - NORMANDIE	16.000	4.800	30 %
BRETAGNE	33.000	8.600	26 %
LITTORAL ATLANTIQUE	28.000	13.300	48 %
LANGUEDOC-ROUSSILLON	22.000	4.700	21 %
PACA	57.000	17.800	31 %
CORSE	7.000	4.800	69 %
ENSEMBLE	163.000	54.000	33 %

VI - Où sont les bateaux ?

Flotte active française	Dans les ports (contrats)	Autres situations	(dont mouillages)	TOTAUX
Petits bateaux – 6 m	40.000	260.000	(45.000)	300.000
Bateaux + 6 m	96.000	26.000	(15.000)	122.000
ENSEMBLE	136.000	286.000	(60.000)	422.000
Places de passage	17.000			
Autres occupations dont étrangers	10.000			

VII - Natures de la demande

- Bateaux en recherche de places : 11.000 + 6 m et petites unités
- Usagers des mouillages : recherche de confort et services

OBSERVATIONS

- ➔ Une partie de la demande liée à des tarifs portuaires économiques.
- ➔ Demande forte de ports équipés avec services.
- ➔ Disparitions des solutions de flexibilité – mouillages saturés.
- ➔ Demande spécifique de ports d'accès permanent (Manche).

PLACES MANQUANTES : 54.000
CROISSANCE FLOTTE ACTIVE PRÉVUE : 23.000 À 47.000
DONT 15.000 À 23.000 BATEAUX + 6 M

LA PRESSION DE LA DEMANDE SE RENFORCE CONSIDÉRABLEMENT

VIII - Les solutions possibles

8.1 DÉVELOPPER LES PLACES DE PORT

		PROJETS ET POSSIBILITES RECENSEES A 10 ANS
CREATION DE NOUVEAUX PORTS	PROBLEMES LES PLUS COMPLEXES	2.000 PLACES ?
EXTENSIONS LEGERES	PEU DE PROBLEMES	ENVIRON 5.000 PLACES
EXTENSIONS LOURDES (AVEC PROCEDURE D'INSTRUCTION)	PROBLEMES VARIABLES SELON SITES ET PROJETS	17.000 A 20.000 PLACES
TRANSFORMATION MOUILLAGES EN PORTS	INCLUS DANS THEME PRECEDENT	PM
RECONVERSIONS PORTUAIRES (COMMERCE, PECHE, MILITAIRES)	SELON ACCORDS LOCAUX ET MARCHES	8.000 A 10.000 PLACES
ENSEMBLE DES PROJETS DE PORTS A FLOT		32.000 A 37.000 PLACES

- Possibilités **théoriques** – faisabilité / acceptabilité à établir.
- Problèmes : financiers / réglementaires / environnementaux / fonciers / de reconversion.

8.2 DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX PETITES UNITÉS

- **Parcs à bateaux et mises à l'eau – dizaines de milliers de places :**
 - Selon disponibilité de sites et liaisons parc de stationnement / rivage
 - Problème loi littoral, mobilisation des communes / professionnels / associations
- **Ports à secs avec services organisés - 10.000 places (ou plus ?) :**
 - Selon disponibilité sites dans les zones adaptées (Méditerranée – Atlantique)
 - Mobilisation des professionnels.
- **Mouillages – organisation et densification - peu de gains de capacité :**
 - Politique en cours Atlantique et Bretagne
 - Meilleur service et sécurité – remise en ordre du littoral

**IMPACT LIMITÉ SUR LA DEMANDE ET LA FRÉQUENTATION DES PORTS À FLOT.
PLUTÔT SATISFACTION D'UNE DEMANDE SPÉCIFIQUE**

8.3 DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Utilisation maximale des capacités portuaires :**
 - Usage organisé des places libres
 - Politique de mise à terre saison
 - Accords de réseau
- } Gain possible environ 5.000 places en

- **Développement location et produits nautiques**

(charters, écoles de croisière, bateaux collectifs).

→ La location actuelle en France se substitue peu aux pratiques individuelles majoritaires (sorties à la journée – bateaux moteurs).

→ Rôle essentiel : promotion et élargissement du marché.

IX - La balance offre – demande

- Une situation de manque de places : environ 54.000 places.
- Demande se renforçant d'ici 5 ans : + 12 à 23.000 + 6 m + petites unités
- Offre portuaire nouvelle – possibilité 32 à 37.000 places – mais problèmes.
- Offre particulière petites unités : quelques dizaines de milliers – selon disponibilité sites / accès

→ Possibilité de ne pas aggraver et même de réduire la pression.

→ Impossibilité de satisfaire globalement la demande.

→ Situation de blocage possible.

X - La valorisation des ports de plaisance

- **PLATE-FORMES PROFESSIONNELLES :**
10 emplois par 100 places de port services et ventes de bateaux

BESOIN DE STRATÉGIES SPÉCIFIQUES – SCHÉMAS PORTUAIRES

- **LIEUX DE DÉPENSES DES PLAISANCIERS
LIEUX D'ANIMATION ET DE TOURISME**

ENJEUX ÉCONOMIQUES LIÉS À LA CAPACITÉ DES PORTS, MAIS SURTOUT À LEUR ENVIRONNEMENT URBAIN ET TOURISTIQUE

- **ENJEU ENVIRONNEMENTAL – PRÉSERVER SITES NATURELS,
MILIEUX, PAYSAGES**

COMMENT FAIRE DE BONS PROJETS DANS LES SITES DÉJÀ PORTUAIRES ? DÉVELOPPEMENT DES BONNES PRATIQUES

- **ENJEU SOCIAL – PRÉSERVER UNE LARGE POSSIBILITÉ D'ACCÈS
À LA MER ET LA PLAISANCE**

XI - Ports et professionnels

- **Secteur vente bateaux / équipements :**

2 marchés :

→ le remplacement (capacités actuelles)

→ le marché d'expansion (capacités nouvelles)

- **Secteur services lié à la flotte globale :**
 - Importance de la disponibilité de places
 - Importance de la capacité à travailler :
 - installations terrestres
 - services portuaires (manutention)
 - places à flot (location, charters...)
 - Intérêt de stratégies locales d'emploi nautiques (schémas portuaires)

XII - Quelques sujets de travail nationaux

- **Réglementation – droit des concessions – procédures :**
 - *pas de remise en cause de la protection du littoral car projets d'extension essentiellement en espaces portuaires*
 - *mais facilitation des extensions portuaires.*
- **Financements – partenariats publics – privés**
- **Environnement – qualité des ports et bonnes pratiques**
- **Disponibilités foncières**
- **Politiques et moyens de reconversions portuaires**

XIII - Au niveau des régions et départements

- **Préoccupation actuelle :**
 - loi 2002 transfert et compétences
 - fin des CPER 2006
- **Schémas régionaux, départementaux, actions concertées. Relance de projets portuaires.**
- **Attention à porter sur :**
 - la recherche de sites terrestres d'activités professionnelles
 - la recherche de sites de ports à secs / parcs bateaux
 - les actions concertées de gestion environnementale
 - la place des produits nautiques